



# **RAPPORT D'ACTIVITES 2020**

---



**Assemblée Générale  
du 27 Mars 2021**

---

**L'Avenir Horticole du Parisis  
Christiane Niard**



---

# Assemblée Générale du 27 mars 2021

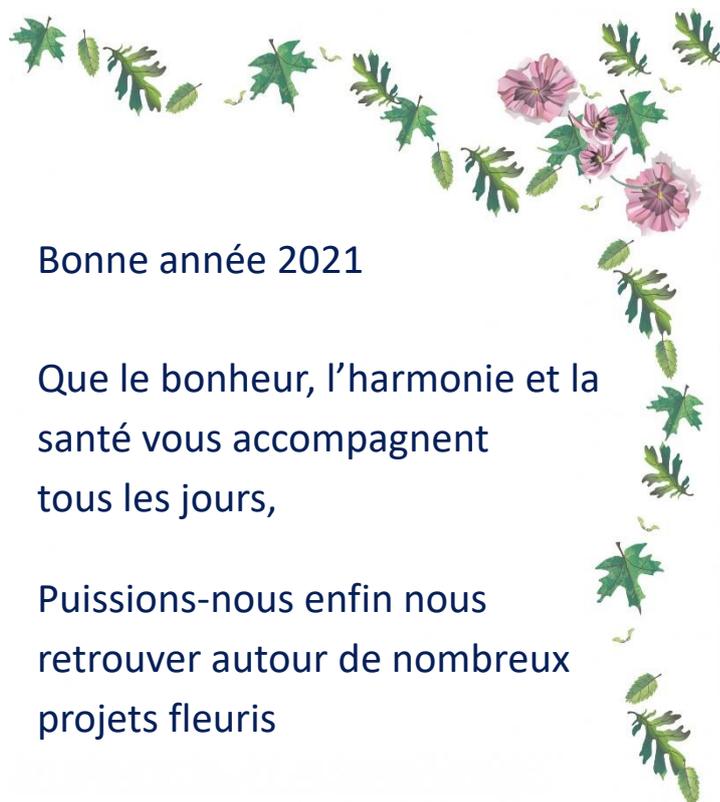
L'Assemblée Générale se tiendra le 27 mars 2021 à 14 h à distance

Les adhérents auront préalablement envoyé leur bulletin de vote sur les résolutions à adopter.

Ces bulletins seront dépouillés en séance.

## Résolutions à adopter :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 mars 2020
- 2) Rapport moral de la Présidente
- 3) Bilan des activités de l'année 2020
- 4) Activités prévues pour l'année 2021
- 5) Approbation des comptes au 31 décembre 2020
- 6) Cotisations pour l'année 2022
- 7) Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration



Bonne année 2021

Que le bonheur, l'harmonie et la  
santé vous accompagnent  
tous les jours,

Puissions-nous enfin nous  
retrouver autour de nombreux  
projets fleuris

---

## 2 – Rapport moral de la Présidente, Christiane Niard

En raison de la crise sanitaire COVID 19, l'Assemblée Générale se tient pour la première fois selon une procédure à distance. Les membres adressent un formulaire de vote. Les débats sont exclusivement écrits. Habituellement c'est un moment d'échanges entre les membres de l'association, le Conseil d'Administration et la Municipalité.

Je ne doute pas que l'Avenir Horticole née le 9 février 1928, dont c'est la 94ème année, survivra à cette épreuve.

La municipalité soutient les associations. Une subvention de 1 950 € nous a été attribuée pour l'année 2020, incluant le concours des maisons fleuries pour 1 150 €, qui sera utilisée en 2021 puisque le concours n'a pas pu être organisé en 2020.

Je remercie les bénévoles du Conseil d'Administration qui se dévouent toute l'année pour assurer les activités de l'association et en particulier les nouveaux qui se sont beaucoup investis.

Le nombre des adhérents de l'Avenir Horticole du Parisis est en légère baisse : 157 adhérents en 2020, nous étions 163 en 2019, 163 en 2018. Au cours de l'année 2020, nous avons eu 31 nouveaux adhérents et 37 départs. Nous sommes à la recherche de nouveaux adhérents si nous voulons maintenir notre dynamisme. 36 couples, 85 individuels, il n'y a plus d'enfants, ils ont

grandi. Les 5 nouveaux adhérents qui se sont inscrits au salon des associations 2020 et ensuite comptent pour l'année 2021.

L'année 2020 a été exceptionnelle. La pandémie et le confinement qui ont frappé le pays nous ont conduits à annuler les activités de la mi-mars à fin juin. Heureusement, nous avons pu organiser plusieurs rencontres sur le premier trimestre 2020 et quelques-unes à la rentrée de septembre. Mais un second confinement nous a contraints à annuler les activités prévues en fin d'année.

Cette année 2020 a été marquée par plusieurs décès d'adhérents, André Malovry, Colette Janny nous ont quittés.

Notre trésorier, Michel Niard, est décédé le 23 juin 2020 à l'âge de 66 ans.

Il était mon mari. Je vous remercie pour l'envoi de fleurs, votre présence à ses obsèques, les nombreux témoignages de soutien. Il était dévoué à l'association. Il prenait plaisir à vous contacter, était content à chaque fois qu'un adhérent s'inscrivait à nos activités.

J'espère que nous continuerons de parler de Michel en se souvenant des bons moments passés avec lui, lors des salons, des conférences, des visites de jardins, des voyages, des cours.

Je partageais ces moments de bonheur avec lui sans me douter qu'un jour nous ne serions plus ensemble. J'espère que j'aurai la force de continuer à présider l'Association sans son soutien.

---

## 3- Activités réalisées en 2020

- ✚ 11 janvier : galette des rois, 70 convives
- ✚ 14 janvier : art floral
- ✚ 16 janvier : nouvelle activité en semaine : visite de la serre des apprentis d'Auteuil à Sannois, 31 participants
- ✚ 4 février : art floral
- ✚ 29 février : repas au golf de Bethemont à Poissy, 62 personnes
- ✚ 7 mars : Assemblée Générale
- ✚ 14 mars : taille des rosiers avec Christophe chez MM. Bussière, 15 participants
- ✚ 5 septembre : Salon des associations, 4 nouveaux adhérents
- ✚ 10 octobre : Bourse aux plantes aux Bois Rochefort, très bonne participation.
- ✚ 13 octobre : art floral en deux groupes à 14 h et 16h pour respecter les gestes barrière.

## Activités prévues en 2020 mais annulées du fait de la crise Covid19

- ✚ Taille des arbres fruitiers (prévu initialement le 21 mars 2020)
- ✚ Jardins remarquables en Seine Maritime (6 juin 2020)
- ✚ Journée en Eure et Loir Château de Villebon (20 juin 2020)
- ✚ Croisière sur le Douro (report en 2021 de la semaine du 29 avril au 6 mai 2020)
- ✚ Concours des maisons fleuries
- ✚ Art floral du 17 novembre
- ✚ Journée rétrospective et crêpes (7 novembre 2020) annulée suite à la fermeture des salles municipales
- ✚ 15 décembre 2020 : art floral
- ✚ Conférence sur le thème du réchauffement climatique (4 ème trimestre 2020)

## 4- Activités prévues en 2021

✚ **30 janvier 2021** : Visite du jardin de Nicole Manchon (11 adhérents) Christophe Alavoine a fait la démonstration de taille entretien, marcottes au sol et aérienne. Tarif pour l'association 150 €.

✚ **27 février 2021** : Taille des arbres fruitiers par Jacques Boulet, bénévole de l'association Croqueurs de Pommes. Chez Monique Perrin au 7 rue Vignon. Tarif pour l'association 200 €.

**En fonction de l'évolution de la pandémie Covid19, les activités suivantes seront programmées :**

✚ **13 mars 2021** : Taille des rosiers. Chez René et Monique Bussière, 14 rue des Esterelles avec Christophe Allavoine, conférencier. Tarif pour l'association 150 €.

✚ **27 mars 2021 à 14 h** : Assemblée Générale qui se tiendra par correspondance.

✚ **Du 8 au 15 mai (sous réserve) :**  
Croisière de 8 jours sur le Douro (initialement prévue le 29 avril 2020) - Agence Croisi Europe

✚ **Entre mai et fin juin 2021 : Report de deux sorties prévues initialement en 2020.**

- Une Journée en Seine Maritime, au jardin d'Angélique.
- Une journée en Eure et Loire au Château de Villebon (Déjeuner, visite Pré Catelan à Illiers Combray, patrie de Marcel Proust, promenade en bateau électrique sur le Loir à Bonneval).

✚ **4 septembre 2021** : Salon des associations

✚ **Septembre 2021** : Visite des nouvelles plantations de la coulée verte dans le quartier Bois Rochefort

✚ **2 octobre 2021** : Bourse aux plantes aux Bois Rochefort

✚ **Dimanche 10 octobre 2021** : Remise des prix du concours des maisons fleuries (à confirmer par la mairie)  
L'organisation de ce concours se fait conjointement avec la municipalité. Mr le Maire et tous les membres du conseil sont à la cérémonie de remise des prix. Le concours n'a pas pu être organisé en 2020. Il le sera en 2021. La subvention de 1 150 € dédiée à l'achat des lots 2020 sera utilisée cette année pour l'achat des lots de 2021.

## **Novembre 2021 :**

- Conférence sur le thème du réchauffement climatique
- Journée crêpes, vidéo rétrospective des activités 2021

## **Décembre 2021 :**

Réalisation bouquets repas des anciens par la section art floral

### **La section Art floral, par Monique Leblond**

Les cours ont lieu le mardi, une fois par mois, en deux groupes afin de respecter la distanciation.

**Dates des prochains cours :** le mardi 23 mars 2021.

Un cours est envisagé le samedi pour les personnes qui travaillent.

### **Feuilles de chou à paraître en 2021**

Dates de parution prévues :

1<sup>er</sup> trimestre : février 2021

2<sup>ème</sup> trimestre : mai 2021

3<sup>ème</sup> trimestre : septembre 2021

4<sup>ème</sup> trimestre : décembre 2021

Caroline Niard a repris la conception en remplacement de Claude Collot que je remercie chaleureusement pour son son dévouement.

Les feuilles 75,76 et 77 ont été envoyées par internet pour économiser les frais d'impression et d'affranchissement. Ceux qui le désirent peuvent demander un exemplaire papier.

### **Point sur la croisière sur le Douro**

30 participants se sont inscrits.

Le séjour est allongé à 8 jours (2 jours à Lisbonne et 6 jours de croisière).

Changement de bateau : Gil Eanes au lieu de Amalia Rodrigues.

L'association a versé un acompte de 20 % en aout 2019 sur la base de 60 877.08 € pour 31 personnes, soit 12 175 €.

Un 2ème acompte de 30 % a été versé en janvier 2020 sur la base de 62 233.98 € pour 32 personnes, soit 18 670 €.

L'Avenir Horticole a donc versé 30 845 € d'acomptes à Croisi Europe.

L'association a reçu 29 850 € d'acomptes des participants (correspondant à 30 participants x 995 €).

Les personnes qui ont annulé ont toutes été remboursées intégralement.

Nous attendons la facture définitive de Croisi Europe pour déterminer le solde à payer par les participants 45 jours avant le départ, soit le 20 mars 2021.

Il faudra prévoir 700 € de frais de car, un pourboire, ainsi que l'assistance aux départs pour l'enregistrement à l'avion aller-retour (210 € pour 30 personnes).

**Dernière minute :** Deux adhérents ont déménagé dans une maison de retraite et ont annulé leur croisière. Deux autres adhérents envisagent d'annuler la croisière en raison de problèmes graves de santé.

De ce fait, le nombre de participants risque de passer à 26 au lieu de 30.

# 5- Rapport financier 2020

## Compte de résultat

EN €	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 668,58	4 765,00
CHARGES D'EXPLOITATION	3 402,76	5 666,95
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>265,82</b>	<b>- 901,95</b>
PRODUITS FINANCIERS	146,57	168,23
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>146,57</b>	<b>168,23</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>412,39</b>	<b>- 733,72</b>

Le résultat 2020 est positif : **+ 412,39 €**

Il est lié :

- ✚ Aux économies réalisées sur l'édition papier de la Feuille de Chou
- ✚ A la diminution des prestations du fait de la crise sanitaire
- ✚ Au résultat positif des activités annexes

Les produits (3668,58 €) sont constitués :

- De la subvention communale
- Des cotisations des adhérents
- Du résultat positif sur les activités annexes (sorties, voyages)

### Détail des produits d'exploitation

	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subventions Commune	800,00	1 950,00
Adhésions	2 780,00	2 815,00
Résultat des activités annexes	88,58	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 668,58</b>	<b>4 765,00</b>

Les produits d'exploitation sont en diminution de 1096,42 € par rapport à 2019 du fait :

- ✚ Du report en 2021 de la subvention liée au concours des maisons fleuries : -1150 € (les 800 € restants correspondent à la subvention de fonctionnement de l'association)
- ✚ De la baisse des cotisations : -35 € (le nombre d'adhérents baisse de 6, mais le nombre de personnes seules augmente)
- ✚ Du résultat positif des activités annexes : + 88,58 € (repas Poissy).

#### Résultat des Activités annexes 2020

Nature des activités	Dépenses	Recettes	Résultat
Sortie Poissy	3 631,42	3 720,00	88,58
<b>Total des activités 2020</b>	<b>3 631,42</b>	<b>3 720,00</b>	<b>88,58</b>

Il est à noter qu'en 2020 les frais de car ont été exceptionnellement pris en charge dans les charges de fonctionnement de l'association (613 €) et n'apparaissent pas dans les dépenses des activités annexes

## Détail des charges d'exploitation

Charges d'exploitation par activité principale	2020	2019
Activités horticoles	645,35	2 963,88
Publication et envoi Feuille de chou	495,35	1 400,28
Taille des fruitiers	-	200,00
Taille des rosiers	150,00	150,00
Bourse aux plantes	-	43,60
Concours des Maisons fleuries	-	1 170,00
Réceptions, relations publiques	729,29	1 008,38
Galette	301,70	310,69
Assemblée Générale	341,07	489,12
Salon des associations	86,52	97,58
Rétrospective, crêpes	-	110,99
Charges de fonctionnement	2 028,12	1 366,30
Fournitures de bureau (papier, encre, ...)	369,14	391,57
Affranchissements (hors AG et feuille de chou)	-	52,80
Téléphone	215,52	243,48
Frais bancaires	134,85	104,00
Cotisation SNHF	170,00	170,00
Assurance	240,61	234,00
Frais de déplacement	613,00	
Divers (fleurs décès)	285,00	170,45
Déficit des Activités annexes	-	328,39
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 402,76</b>	<b>5 666,95</b>

Les charges d'exploitation ont diminué de 2264,19 € entre 2019 et 2020, principalement sur les points suivants :

- ✚ Economies sur les frais d'impression et d'envoi de la feuille de chou sous format papier : - 904,93 €, sur les frais d'impression ainsi que sur l'affranchissement, du fait de l'envoi aux adhérents sous format numérique
- ✚ Activités annulées du fait de la crise Covid19 : - 1480,99 € (dont taille des fruitiers - 200 €, concours des maisons fleuries - 1170 €, rétrospective annuelle - 110,99 €)

En contrepartie, les frais de fonctionnement ont progressé de 661,82 €, principalement du fait de la prise en charge des frais de car pour la sortie Poissy (613 €)

## Trésorerie au 31/12/2020

### Disponibilités au 31/12

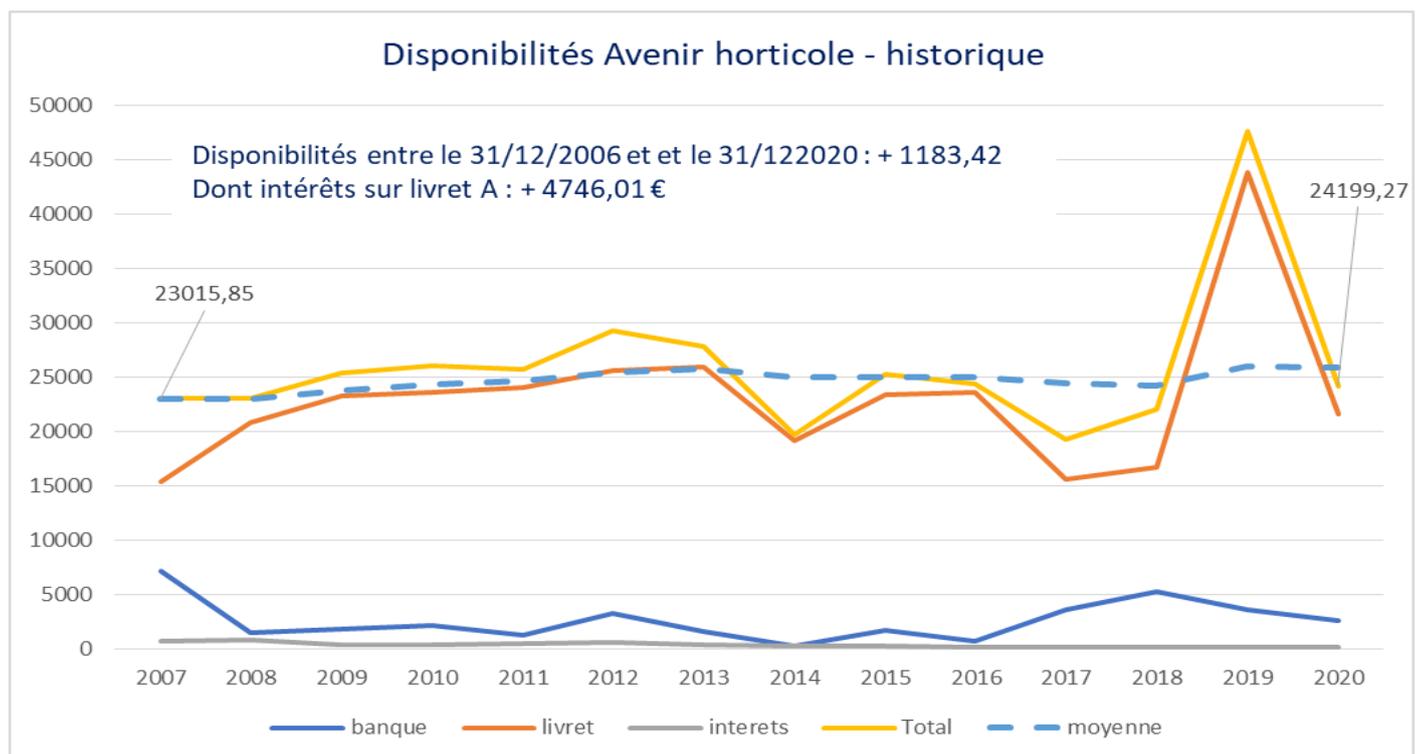
	2020	2019
Solde compte courant	2 511,72	3 534,84
Solde compte livret A	21 687,55	44 040,98
	24 199,27	47 575,82

Les disponibilités sont de 24 199,27 € au 31 décembre 2020.

Elles ont diminué de 23 376,55 € depuis le 31 décembre 2019.

Les mouvements principaux de trésorerie sont les suivants en 2020 :

- ✚ Paiement par l'association à Croisi Europe du 2ème acompte pour le Douro : - 18 670 €
- ✚ Remboursement partiel par l'association aux adhérents participant à la croisière - 6 650 €
- ✚ Intérêts sur livret : + 146,57 €
- ✚ Part de subvention communale qui sera consommée en 2021 mais dont le virement a été effectué sur le compte en 2020 : + 1150 €



## Bilan au 31/12/2020

ACTIF				PASSIF		
		2020	2019		2020	2019
<b>Actif immobilisé</b>	<b>Brut</b>	<b>Amortisst</b>	<b>Net</b>		<b>Fonds propres</b>	
Agencements et installations	1 236,70	- 1 236,70	-		Fonds associatifs et réserves	23 839,81
Matériel bureau et informatique	5 116,90	- 5 116,90	-		Résultat de l'exercice	412,39
Mobilier de bureau	387,06	- 387,06	-			- 733,72
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 740,66</b>	<b>- 6 740,66</b>	<b>-</b>		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>24 252,20</b>
						<b>23 839,81</b>
<b>Actif circulant</b>					<b>Dettes</b>	<b>31 080,00</b>
						<b>36 540,00</b>
Disponibilités			24 199,27	47 575,82	Autres dettes	1 150,00
Charges constatées d'avance			31 132,93	12 803,99	Produits constatés d'avance	29 930,00
<i>dont voyage Douro</i>			<i>30 845,00</i>	<i>12 175,00</i>	<i>dont voyage Douro</i>	<i>29 850,00</i>
<i>dont copies Office Dépôt</i>			<i>287,93</i>	<i>628,99</i>	<i>dont cotisations</i>	<i>80,00</i>
						<i>40,00</i>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>55 332,20</b>	<b>60 379,81</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>31 080,00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 740,66</b>	<b>- 6 740,66</b>	<b>55 332,20</b>	<b>60 379,81</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>55 332,20</b>
						<b>60 379,81</b>

### A l'ACTIF,

Les biens immobilisés (valeur brute : 6740,66 €) sont amortis à 100 %

Les disponibilités sont constituées du solde des comptes postaux et du livret A au 31/12.

Les charges constatées d'avance concernent :

- ✚ Les acomptes versés par l'association à Croisi Europe depuis 2018 : 30 845 € (dont 18670 € versés en 2020) \*,
- ✚ Le montant résiduel des copies payées d'avance à Office dépôt (287,93 €) dans le cadre d'un forfait de pluriannuel permettant de réduire le coût des copies.

### Au PASSIF,

Les fonds propres sont à 24252,20 €; ils augmentent de 412,39 € par rapport à 2019 du fait du résultat positif constaté en 2020.

Les dettes sont constituées :

- ✚ de la subvention communale liée au concours des maisons fleuries au titre de 2020, reportée en 2021 (1150 €)
- ✚ des acomptes versés par les adhérents participant au voyage Douro (29 850 €, soit une diminution de 6650 € par rapport à 2019 liée au remboursement partiel par l'association aux adhérents d'un acompte sur le voyage, suite à la crise Covid19)\*
- ✚ des cotisations 2020 au titre de 2021 (adhésions effectuées lors du salon des associations 2020 pour 2021)

### \* Point spécifique sur les acomptes versés pour la croisière Douro :

- L'association a versé 30 845 € à Croisi Europe
- Les adhérents participant à la croisière ont versé 29 850 € à l'association

L'association a donc avancé 995 € au titre de la croisière Douro au 31/12/2020.

## 6 - Cotisations 2022

Le nombre de cotisants 2021 à ce jour est en diminution : 105 personnes ont réglé leur cotisation au 6 mars 2021.

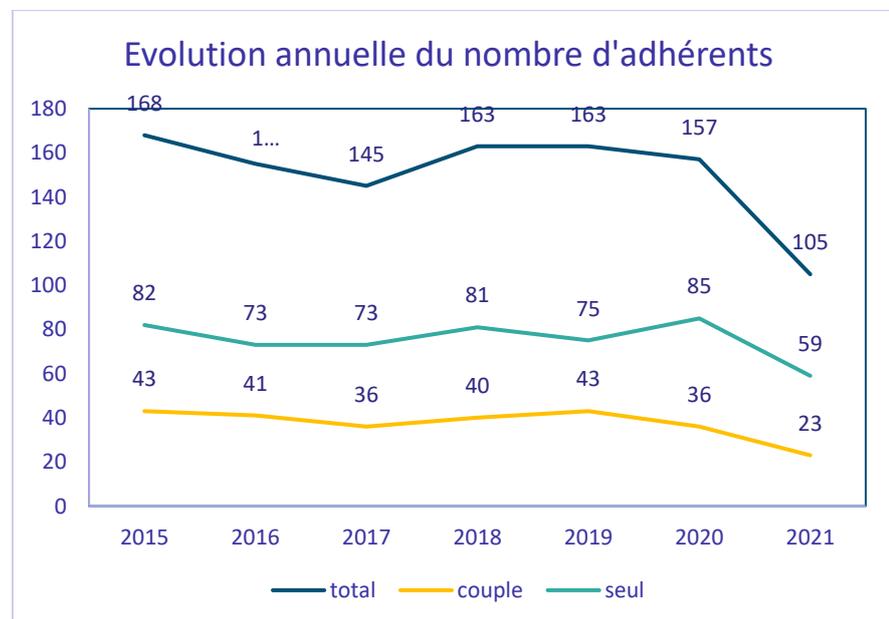
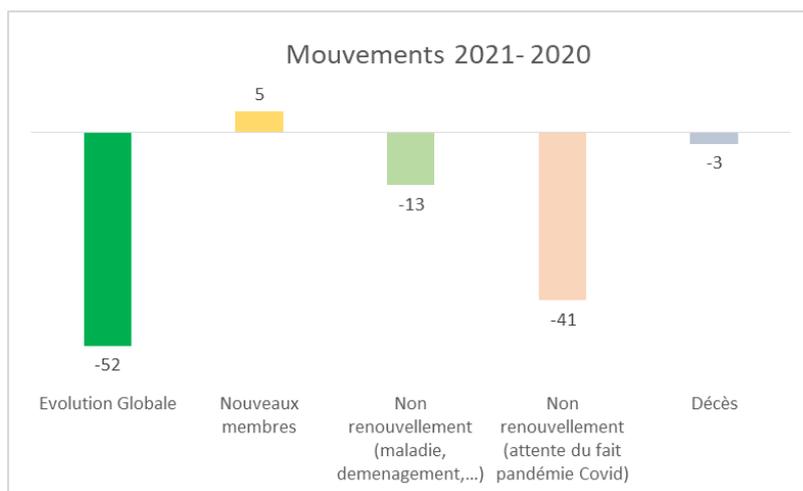
Un certain nombre d'adhérents attendent que les activités reprennent normalement avant de renouveler leur cotisation.

Il est probable que cela induira une baisse des recettes de l'association.

La subvention communale 2021 est de 950 €.

Cette situation est exceptionnelle, le montant des cotisations reste donc inchangé :

**20 € par personne, et 30 € pour un couple, 10 € pour les enfants jusqu'à 16 ans.**



---

## 7 – Renouvellement et élection des membres du Conseil d'administration

A chaque Assemblée Générale, les adhérents votent pour le renouvellement d'1/3 des membres du Conseil d'Administration.

A l'issue du vote de cette assemblée, pourront être renouvelés ou élus au Conseil d'Administration :

✚ Madame **Claude Blaise**

✚ Monsieur **Lucien Blaise**

✚ Monsieur **Jean Pierre Hurtaux**

✚ Madame **Christiane Niard**

Ils seront réélus pour une durée de 3 ans, jusqu'en 2024.

✚ Suite au décès de Mr Michel Niard, Madame **Marie-Lise Davenas** le remplace en tant que trésorière.

Elle reprend son ancienneté pour une durée courant jusqu'en 2023.



Claude Blaise



Lucien Blaise



Jean-Pierre Hurtaux



Christiane Niard



Marie-Lise Davenas